

D.U. Maladies Osseuses Constitutionnelles

Université Paris Descartes, 2018-2019

Présentation

Volume horaire : 101 heures d'enseignement réparties sur une année universitaire,
Semaine 1 : **9-13 décembre 2019** ; Semaine 2 : **13-17 janvier 2020** ; Semaine 3 : **9-13 mars 2020**.

Responsables de l'enseignement : Pr Valérie Cormier-Daire, avec la participation des spécialistes du centre de référence MOC.

Objectifs

Les **maladies osseuses constitutionnelles (MOC)** sont des affections congénitales rares touchant le squelette, liées à une anomalie du cartilage et/ou de l'os. Elles sont responsables de retard de croissance et de déformations osseuses d'importance variable. La classification internationale recense plus de 350 dysplasies squelettiques, dont l'incidence estimée varie entre 1/10 000 naissances (pour les moins rares) à 1/1 000 000 (pour les plus exceptionnelles).

Chacune d'entre elles demande une prise en charge adaptée et spécifique (de la période **anténatale** à l'âge **adulte**) faisant appel à des spécialités médicales, chirurgicales et paramédicales très différentes dont l'enseignement n'est pas dispensé dans le cursus médical des différentes universités françaises. L'objectif est d'apporter aux étudiants un enseignement d'actualité abordant les aspects pratiques ainsi que les avancées récentes dans les domaines médico-chirurgicaux, imagerie et biologie moléculaire.

Conditions d'accès : sont admis à s'inscrire

Les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou en pharmacie

Les chirurgiens, biologistes

Les internes DES et DIS

Les conseillers en génétique

Les kinésithérapeutes

Les sages-femmes

Formalités d'inscription

Pour l'inscription pédagogique, les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'université Paris-Descartes en cliquant sur le bouton "je m'inscris" présent sur la fiche web de la formation :

[http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/medecine/genetique/du-maladies-osseuses-constitutionnelles/\(language\)/fre-FR](http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/medecine/genetique/du-maladies-osseuses-constitutionnelles/(language)/fre-FR)

Frais d'inscription

Ils se composent de droits d'inscription universitaire et droits d'enseignement spécialisé.

Obtention du diplôme

La délivrance du diplôme est subordonnée à la présence aux trois sessions et à la réussite de l'examen écrit en juin 2020. Une session de rattrapage sera proposée en septembre 2020 pour les étudiants n'ayant pas acquis la moyenne requise.